

Financement de l'habitation – Les choix des Canadiens

Dans l'enquête de cette année, nous avons posé de nouvelles questions afin d'aider les conseillers en prêts hypothécaires, le secteur de l'habitation et les Canadiens à mieux comprendre l'évolution du paysage du crédit hypothécaire. Voici les faits saillants que vous devez connaître.

Activé par
l'Enquête 2018 auprès
des emprunteurs hypothécaires



Survol des choix en matière de financement de l'habitation

La plupart des acheteurs de logements et des personnes ayant obtenu un prêt de refinancement ont obtenu seulement un prêt hypothécaire, avec un taux d'intérêt fixe, une période de renouvellement de cinq ans et une période d'amortissement de 25 ans.



La plupart des emprunteurs ayant renouvelé leur prêt ont obtenu un taux d'intérêt fixe, avec une période de renouvellement de cinq ans et **une période d'amortissement de 11 à 20 ans.**

Règles d'admissibilité à un prêt hypothécaire



6 % des répondants sont toujours locataires parce qu'ils ne sont pas admissibles à un prêt hypothécaire;

3 % d'entre eux ont dit que les récents changements aux règles d'admissibilité aux prêts hypothécaires étaient à blâmer.

40 % des accédants à la propriété et
29 % des acheteurs déjà propriétaires

n'étaient pas au courant des récentes modifications apportées aux règles d'admissibilité aux prêts hypothécaires.

Les personnes touchées par ces changements ont dû modifier leur plan d'achat principalement en **diminuant leurs dépenses non essentielles.**



Les personnes ayant obtenu un prêt hypothécaire **qui n'était pas destiné pour une résidence secondaire** visaient principalement à acheter un immeuble locatif ou de placement (**46 %**) ou à acquérir une résidence secondaire destinée à être occupée par un enfant (**20 %**).

48 %

des emprunteurs hypothécaires ont indiqué qu'ils seraient disposés à envisager une période de renouvellement plus longue à un taux fixe.

29 %

des emprunteurs hypothécaires seraient disposés à accepter une augmentation de taux d'intérêt de **1 %**, tandis que **24 %** ne seraient pas disposés à accepter d'augmentation de leur taux d'intérêt.

Marges de crédit hypothécaires



32 % des accédants à la propriété ne savent pas ce qu'est une marge de crédit hypothécaire.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils détenaient une marge de crédit hypothécaire et fourni la définition, **50 % des emprunteurs ayant obtenu un prêt de refinancement** ont répondu qu'ils en avaient une.



Les répondants qui détiennent une marge de crédit hypothécaire comptent utiliser cette marge de crédit **comme filet de sauvetage ou fonds d'urgence** (pour des dépenses imprévues, des frais funéraires, une perte d'emploi, etc.).

Principales raisons pour demander une marge de crédit hypothécaire :

Accédants à la propriété	Acheteurs déjà propriétaires	Emprunteurs ayant obtenu un prêt de refinancement
Pour avoir le contrôle sur le montant que j'emprunte (58 %)	Pour emprunter quand je le veux (47 %)	Pour emprunter quand je le veux (46 %)
Pour emprunter quand je le veux (34 %)	Taux d'intérêt (34 %)	Pour rembourser la marge de crédit à mon rythme (32 %)
Pour rembourser la marge de crédit à mon rythme (32 %)	Pour avoir le contrôle sur le montant que j'emprunte (33 %)	Pour avoir le contrôle sur le montant que j'emprunte (31 %)

www.schl.ca/EAEH2018